



Imprimé et publié
1563, rue Royale
Trois-Rivières, P.Q.
Tél. 378-8404

LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Abonnement
\$2.00 par année
aux E.-U. \$3.00
5 sous la copie

55e année — No 13 — Trois-Rivières, vendredi, le 1er avril 1966

"Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi, comme objet postal de deuxième classe, de la présente publication."

SUITE A L'ADOPTION DES BUDGETS

Tirer la ligne quelque part

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter à tous les postes des produits et des services. L'augmentation parfois insidieuse parfois brusque, des prix, combinée avec l'imposition de nouvelles taxes ou l'augmentation des anciennes, font que le point névralgique où toute l'économie est à la veille de craquer est proche d'être atteint.

Vu le nombre relativement faible de la population capable d'absorber ces hausses incessantes du coût de la vie et vu le grand nombre de personnes dont le revenu est trop faible pour joindre les deux bouts, des mesures énergiques doivent être en haut lieu pour abaisser les taxes et interdire toute nouvelle hausse des produits essentiels.

Les gouvernements fédéral et provincial viennent d'adopter tour à tour leur budget où rien n'a été prévu pour le contrôle efficace d'une inflation qui menace l'économie.

Les gouvernements ambitionnent des programmes d'action qui dépassent les moyens de la masse. Quand les gouvernements veulent de nouvelles sources de revenus ils songent à taxer davantage. Cela est l'équivalent de passer le chapeau. Rien n'est plus facile que de taxer davan-

tage. Il n'est pas besoin d'être bien futé pour trouver cette solution de facilité. N'importe quel économiste à la manque peut songer à cette solution et l'appliquer s'il est au pouvoir.

Autre chose cependant, est de diriger l'économie de façon à ce qu'elle progresse sans alourdir le fardeau des contribuables. Pour cela, il faut penser, élaborer des plans, corriger les excès d'une économie laissée la bride sur le cou, empêcher les exploités d'ambitionner. Il faut, par exemple, avoir le courage de geler les salaires mais aussi du même coup les prix des produits et des services. Pour cela, il faut de l'activité cérébrale et de la poigne. Nos gouvernants en manqueraient-ils? Trouveront-ils autre chose à répondre pour expliquer la hausse vertigineuse du coût de la vie que c'est là le résultat de l'offre et de la demande? Savent-ils que, si cela continue, il n'y aura plus d'offre et donc pas de demande car personne ne pourra rien acheter hormis le strict nécessaire.

L'action est à nos gouvernants qui ne sont pas payés \$18,000 et plus par an pour se croiser les bras devant la misère de leurs électeurs.

Maurice HUOT

Dans le vent... ou la tempête

Les jeunes de maintenant veulent être dans le vent, mais il faut savoir quel vent. . . Souffle-t-il à droite ou à gauche? Est-ce un air pur ou un air empoisonné? Est-ce une douce brise rafraîchissante, ou un vent de tempête, un cyclone dévastateur?

L'apôtre SAINT PAUL lui-même nous met en garde et nous invite à distinguer entre le vent du Saint-Esprit qui commença de souffler autour du Cénacle, le jour de la Pentecôte, et le vent des fausses doctrines qui risquent de ruiner l'oeuvre du Christ. Ce qu'explique la revue L'ETENDARD :

C'est encourageant de se faire dire qu'on est dans le vent du Saint-Esprit. Saint Paul nous assure qu'on peut en avoir la certitude, car "l'Esprit lui-même, de concert avec notre esprit, atteste que nous sommes enfants de Dieu" (Ep. aux Romains, 8, 16). Cette certitude, Dieu nous donne de ne pas l'éteindre.

Le vent qui doit nous inspirer est celui de la PENTECOTE (Actes, 2, 2). Il y a l'autre vent. Saint Paul exhorte les Ephésiens à ne plus être des enfants (le terme de l'original grec veut dire: bébés au péjoratif): "des bébés ballotés et emportés par tout vent de doctrine, au gré de la malice des hommes et de leurs artifices trompeurs". (Ephésiens, 4, 14)

De nos jours, on sent la présence d'une doctrine fautive, d'hommes fourbes qui la propagent, d'un nihilisme existentialiste, de l'esprit du mal. . . Saint Jude accumule les métaphores de tempête pour décrire ces "nuées sans eau, emportées par les vents, arbres d'automne sans fruits, déracinés, deux fois morts; vagues furieuses de la mer, jetant l'écume de leurs impuretés; astres errants, auxquels l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité." (S. Jude, 12)

L'essentiel n'est donc pas d'être dans le vent, mais d'être conduit par l'Esprit de Dieu.

QUAND JE BOUQUINAIS AU SEMINAIRE

Dans plusieurs domaines, nos collègues classiques furent à l'avant-garde! Comme nous sommes dans la Semaine du Livre, profitons de l'occasion pour rappeler que le Séminaire Saint-Joseph de notre ville, a aidé à la propagation de la lecture chez ses élèves, longtemps avant l'institution des "coopératives étudiantes" qui devaient voir le jour une décennie plus tard et qui devaient vendre des livres aux élèves.

En effet, dès 1930, les élèves pouvaient se procurer à des prix "ridiculeusement bas", la plupart des livres canadiens et français, sans oublier, dès 1933, les ouvrages d'auteurs trifluviens, ouvrages qui paraissent dans la désormais célèbre collection des "Pages trifluviennes", éditées au Bien Public.

De plus une section de livres usagés était à la disposition des élèves qui voulaient payer encore meilleur marché, car dans le temps, l'argent était rare chez la gente étudiante.

L'animateur de ce service "définitoire" offert aux élèves, était le Préfet des études, l'abbé Albert Tessier qui, dans le bureau adjacent au sien, tenait des centaines de livres mis à la dis-

position de l'éventuel client-étudiant. Il y avait aussi un choix abondant de brochures (populaires dans le temps) sans oublier aussi, des centaines de numéros de revues littéraires, musicales et artistiques. Il y avait aussi de vieux almanachs qui piquaient la curiosité des élèves. Il ne fait pas de doute que c'est en fréquentant cet "antre" que plusieurs étudiants prirent goût à la lecture et qu'ils prirent la sage décision de se "monter" une bibliothèque personnelle.

C'est un souvenir agréable à se rappeler, encore, quand parfois, on voit dans sa bibliothèque quelques volumes achetés là. . . il y a déjà longtemps.

J.-M. Houle

LA PRESSE LIBRE

Depuis qu'il y a des journaux, la tentation a toujours été grande et hélas l'on y a souvent cédé de les museler.

Des intérêts puissants s'y essaient encore. Cependant, la liberté de la presse reste un grand bienfait du monde libre. Ceux qui, à cause d'intérêts étroits, voudraient museler les journaux bénéficient de leur liberté car sans elle ils seraient eux-mêmes privés de savoir ce qui se passe. Sans doute certaines feuilles, certains journalistes, abusent de cette liberté, mais les maux qu'ils peuvent causer ne sont rien en comparaison de ce que serait une presse asservie au pouvoir et ne reflétant que sa propagande.

Une presse alerte et libre empêche les coquins de tramer dans l'ombre de noirs desseins. La peur d'être découverts et dénoncés, leur inspire une crainte salutaire. Une presse libre est comme la police de nos sociétés démocratiques, elle corrige et prévient beaucoup de maux.

M. H.

Pages 4 et 5

L'HYDRO-QUÉBEC
EN MAURICIE

Les lettres

Quand Frontenac projeta la conquête de New-York

On n'imagine pas la province de Québec en guerre avec la ville de New-York, ni M. Jean Lesage, premier ministre, mettant sur pied un corps d'armée chargé de la réduire à quia, appuyé par mer de deux ou trois vaisseaux devant mouiller en rade de Manhattan.

Une situation du genre se présentait pourtant, il y a près de trois siècles.

Qu'on le croie ou non, le gouverneur de la Nouvelle-France, voulant en finir avec les escarmouches iroquoises, financées par les Anglais établis dans cette partie du littoral où se trouve aujourd'hui la métropole américaine, songea à conquérir par force le New-York d'alors.

Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, à son second terme de gouverneur, décida en 1689 de marcher contre New-York, dans la double intention de pacifier les Iroquois, en leur faisant comprendre qu'ils étaient les instruments des Anglais, dans leurs pillages périodiques du Québec d'alors, et de donner à ces Anglais une leçon qu'ils n'oublieraient de longtemps.

C'était là une idée déjà ancienne, mise de l'avant par l'intendant Talon en 1667, que celle de s'approprier le territoire de Manatte et Orange, appelé à devenir la Nouvelle York, ou "par voye de conquête ou par celle d'acquisition."

Quatorze ans plus tard, la question revient sur le tapis, et l'intendant Duchesneau propose d'acheter l'établissement anglais de la Nouvelle York, pour

s'assurer en entier le commerce des fourrures en provenance du sud.

* * *

En janvier 1689, il ne s'agit plus d'acheter.

Seules les armes, semble-t-il, auront raison de l'établissement de New-York, devenu anglais, et des hommes qui persécutent de là-bas les Français du Canada, par le moyen des Iroquois.

On avait établi depuis longtemps que ces indigènes, qui pénétraient au Québec par le lac Champlain et la rivière Richelieu — laquelle ne portait pas alors ce nom — utilisaient dans leurs massacres des mousquets anglais, de la poudre et du plomb anglais, des hachettes et des couteaux anglais.

On savait aussi que les fonctionnaires de New-York et d'Albany excitaient les Iroquois à la guerre, leur facilitant les choses et leur abandonnant tout butin, hors les pelleteries.

Or, en juin 1689, Frontenac reçoit de France l'ordre de se porter à l'attaque d'Albany par le lac Champlain, où il n'y a que 450 hommes, de marcher ensuite contre New-York, où l'on compte à peine 550 défenseurs.

Pour sa part, il dépose de 1,400 soldats, de 600 miliciens, et il sera appuyé de deux navires de guerre qui attaqueront par la côte, en même temps que ses troupes, de l'intérieur.

Le projet paraît simple et il a chance de réussir, à ce que l'on croit.

Pour diverses raisons, qui ont trait à la situation internationale du temps, on part trop tard dans l'année et l'expédition n'a pas lieu.

Peu après, ce sont les massacres de Lachine et La Chesnaye, par les Iroquois.

* * *

Ce sont là les préoccupations premières de Frontenac dès son retour de France, après un interrègne de sept années.

On sait qu'il fut deux fois gouverneur de la Nouvelle-France, son premier gou-

vernement s'étendant de 1672 à 1682, le second, de 1689 à 1698.

Frontenac n'était pas de caractère commode et il avait été démis de ses fonctions, rappelé en France et condamné en quelque sorte à la retraite, en 1682.

On lui reprochait entre autres choses son autocratie violente et la part prise, à son bénéfice personnel, à la traite des fourrures.

Il n'en avait pas moins des qualités réelles, et l'échec de son successeur Denonville fut tel, pendant les années que dura son absence forcée, que Louis XIV ne crut faire mieux que de recourir une autre fois à ses services.

Aussi fut-il nommé de nouveau gouverneur du Canada, avec instructions de ne rien négliger pour rétablir la paix en Nouvelle-France, et de ne souffrir *aucun commerce* sous son nom.

Frontenac avait soixante-sept ans et il n'avait goûté qu'à demi son séjour en marge de la Cour, malgré l'amitié et la protection du maréchal de Bellefonds.

Ayant appris sa leçon, il était prêt à servir selon les ordres et désirs du Roi.

Cette histoire et d'autres d'un égal intérêt, que nous

ne savons plus, que nous avons oubliées, ou que nous n'avons jamais sues, se trouvent dans le second tome de l'*Histoire du Canada* de Gustave Lanctôt, l'un des meilleurs histo-

riens du pays et des plus vivants, qu'on ne lit sans plaisir ni profit.

L'Illettré

1 Editions Beauchemin, Montréal.

Bernard Tousignant & Fils Limitée
Courtiers d'Assurances Agrées,

Incendie — Accidents — Responsabilité
Automobile — Vol

1368, rue Notre-Dame,
Trois-Rivières, P.Q.

FR. 6-2543

Dans le commerce
de la chaussure

le nom de
J. A. GOSSELIN & FILS

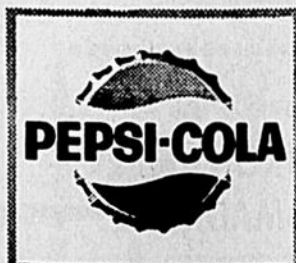
signifie toujours
élégance, qualité, prix modérés

Prenez la bonne habitude
de vous chauffer chez
J. A. GOSSELIN
Rue Royale, Trois-Rivières



Oui,
ça bouge...

en notre
génération Pepsi!



POUR VOS
ASSURANCES

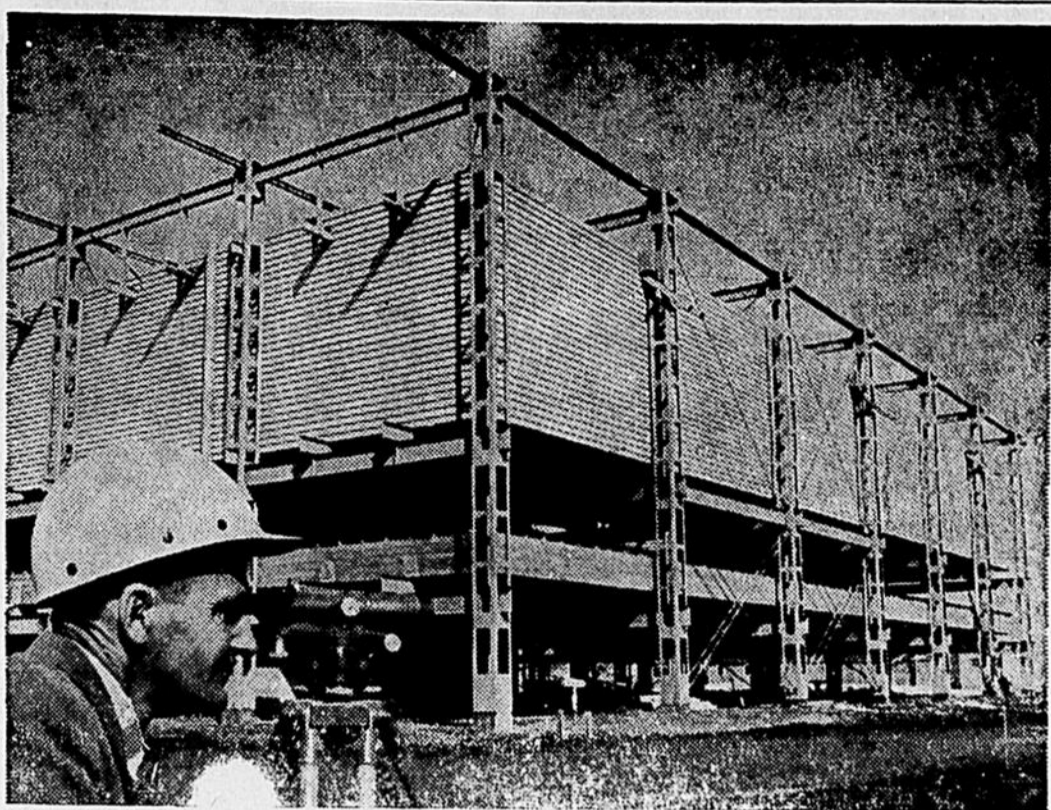
- Incendie
- Accidents
- Responsabilité
- Automobile

RICHARD BERGERON
Courtier en Assurances

1244, rue St-Olivier
Tél. 5-2655 Trois-Rivières



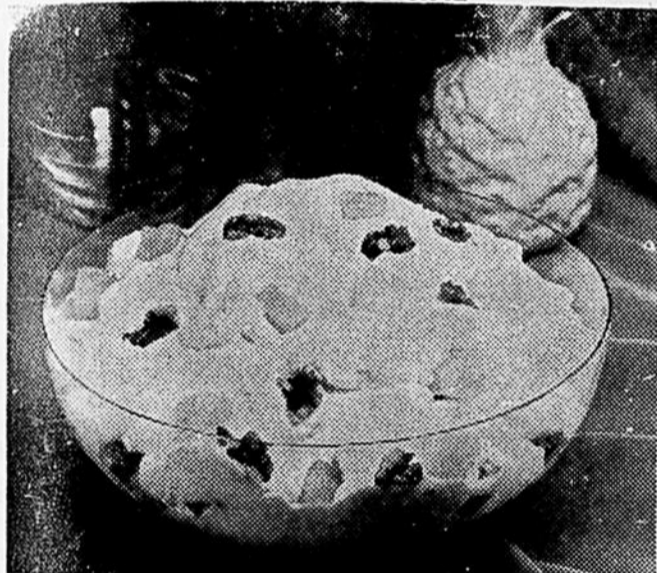
Depuis quelques semaines, le réseau français de télévision de Radio-Canada présente chaque dimanche soir à 10 h. 30 une série de reportages sur la Grande Guerre. On voit ici une scène, tirée d'un des épisodes. C'est le baiser d'adieu. La France est entrée en guerre et c'est le départ à la gare de Lyon.



La construction du pavillon scandinave à l'Expo 67 avance très rapidement et l'on s'attend à pouvoir y monter les différents étalages dès septembre de cette année. Conçu par une équipe de cinq architectes représentant chacun de ces pays scandi-

naves, le pavillon sera typiquement scandinave: simple, fonctionnel et élégant tout à la fois. L'Exposition universelle et internationale de 1967 aura lieu à Montréal du 28 avril au 27 octobre 1967.

LA BONNE CUISINE



GRACIEUSETÉ DE CARNATION COMPANY, LIMITED

La Crème mousseline à l'ananas, un dessert rafraîchissant à nul autre pareil, n'est qu'un des nombreux mets populaires à base de lait évaporé. On sait que le lait évaporé est un produit économique qui donne un velouté incomparable aux soupes et aux sauces, et qui rend les pains de viande plus juteux. Vous trouverez d'autres recettes au lait évaporé dans un livret intitulé "La bonne cuisine", publié par la compagnie Carnation. Illustré en couleurs, ce recueil contient des recettes de plats principaux, soupes, desserts, etc. Demandez-en un exemplaire graduit en envoyant vos nom et adresse à Carnation Company, Limited; Dept. BV-66; Sherbrooke, Québec.

CRÈME MOUSSELINE À L'ANANAS (6 PORTIONS)

- 1 boîte (20 on) de morceaux d'ananas, non égouttés de l'eau
- 1 tasse de lait évaporé non dilué
- 1 paquet (3 on) de poudre pour gelée au citron
- 2 c. à soupe de jus de citron
- 1 tasse de noix hachées grossièrement

Egoutter l'ananas et recueillir le sirop dans une tasse à mesurer. Compléter le volume à une tasse avec de l'eau. Chauffer le sirop jusqu'au point d'ébullition; verser sur la gelée en poudre dans un grand bol et remuer jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Laisser prendre au réfrigérateur jusqu'à consistance de blanc d'oeuf. Refroidir le lait évaporé dans un bac du congélateur jusqu'à formation de légers cristaux de glace sur la paroi du bac (15 à 20 minutes). Fouetter en neige ferme (environ 1 minute). Ajouter le jus de citron. Fouetter en neige très ferme (environ 2 minutes). Incorporer les noix et le lait évaporé fouetté à la gelée au citron. Déposer en couches dans un plat à servir en alternant la crème et l'ananas. Laisser prendre ferme au réfrigérateur. Parsemer de noix entières, au goût.

...en potinant...

La pensée de la semaine: De nos jours on est très fier des machines à penser, mais on se méfie de tout homme qui s'efforce de penser par lui-même. —H.M.J.

Petite anecdote du temps de lord Durham; Stat nominis umbra:

—Buller, j'ai fait un mauvais rêve, nous ne visiterons pas les loyaux de Trois-Rivières, dit lord Durham, avant son départ de Québec pour le Haut-Canada.

—C'est fâcheux, milord, car l'on dit les loyaux en grand nombre, et il y a aussi des volontaires, des honorables et des robes de soie.

—Cela se peut mon cher Buller, mais je ne me risquerai pas; je tiens pour bon l'avertissement que j'ai reçu, et le voici — "n'arrêtez pas longtemps devant la ville des Trois-Rivières, mais surtout n'y débarquez pas — car il n'y a dans cette ville que le nombre de justes qu'il faut pour l'empêcher d'éprouver le sort de Sodome, vous détruiriez l'équilibre et mettriez fin à votre mission".

—Hélas, dit Buller, ce que c'est que de nous! (De: Le Fantasque, Québec, 10 nov. 1838)

Le nouveau budget fédéral augmente sensiblement les impôts pour les revenus moyens; mais, il réflète encore plus la main-mise du "Brain américain" sur la politique libérale fédérale canadienne.

Mais ce n'est pas nouveau... loin de là! A preuve, cette courte notice qui en dit long, parue dans un journal québécois du mois de juin 1838: "Chaque malle du Haut-Canada nous apporte la relation de quelques nouvelles dépradations de la part des américains. Réellement ces gens n'auront de paix que lorsqu'on leur fera

la guerre". Et c'est signé Le Flâneur.

Un nouveau journal d'inspiration chrétienne paraît à Montréal, sous le titre "Liberté". Idées excellentes mais piètrement présentées. Préoccupations trop évidentes de prosélytisme socialo-religieux. Espérons que la formule de ce journal ira s'élargissant et qu'on y fera plus de place à tout ce sur quoi s'appuie une véritable culture. La direction devrait tendre à de sensibles améliorations dans la toilette typographique de ce journal et le meilleur moyen d'y arriver sera sûrement de changer son mode de composition technique et mise en page.

Les menaces de grève se multiplient dans la sphère gouvernementale. Tous ceux dont la subsistance dépend des deniers publics en demandent sans cesse davantage. Les salaires augmentent plus vite dans le fonctionnarisme aux secteurs multiples que partout ailleurs. Cette surenchère fâcheuse que l'état est impuissant à enrayer en arrive à menacer l'économie du Québec. M. Gérin-Lajoie a raison de dire que nous vogueons ainsi vers l'inflation.

La brasserie Dow a jugé bon de confier aux égouts la bière qu'elle fabriquait à Québec. C'est un dur coup pour cette entreprise qui a décidé d'agir ainsi à la suite de plusieurs décès survenus dans la région de Québec chez les gros buveurs de bière. Il n'est cependant pas prouvé qu'une marque de bière soit reliée directement à la myocardie mortelle qui a emporté des dizaines d'habitants de la Vieille Capitale.

Quels que soient les intérêts financiers au jeu, le public doit être protégé. Les enquêtes actuellement en cours devront

identifier les responsabilités dans cette affaire. Que la bière n'ait pas provoqué ces décès, nous le souhaitons vivement! Mais, en attendant, comme tout le monde, nous exigeons d'être rassurés.

Beaucoup de gens aux énergies défaillantes, par cette fin d'hiver maussade qui a valu de bonnes gripes aux moins robustes. Espérons que le soleil finira par se remonter pour de bon, lui qui se fait prier depuis plus de six mois.

Trois-Rivières change sous nos yeux. Un vieux trifluvien nous revenant après une absence de quelques années ne se "reconnaîtrait" plus en circulant dans certaines parties de notre ville; particulièrement dans ce secteur que l'on avait devant soi en sortant de la cathédrale.

En parlant de notre cathédrale, disons que le vieux temple si cher au coeur des trifliviens est l'objet présent de grands travaux de restauration. Nous formons des vœux pour que cette tâche délicate soit menée à bien.

Comme le suggèrent certaines avaries déjà survenues sur les chantiers du fleuve, il faudra sans cesse protéger les piliers du pont de Trois-Rivières contre le mouvement des glaces se détachant du lac Saint-Pierre.

La Semaine du Cinéma présente cette année aux amateurs trifliviens des films d'une exceptionnelle qualité, signés par les plus grands noms du cinéma. Que l'on se presse nombreux au Cinéma Baronnet pour applaudir des superproductions! Cette semaine nous relie soudainement avec ce que le monde a produit de plus merveilleux dans le domaine du septième art.

LA LAURENTIENNE

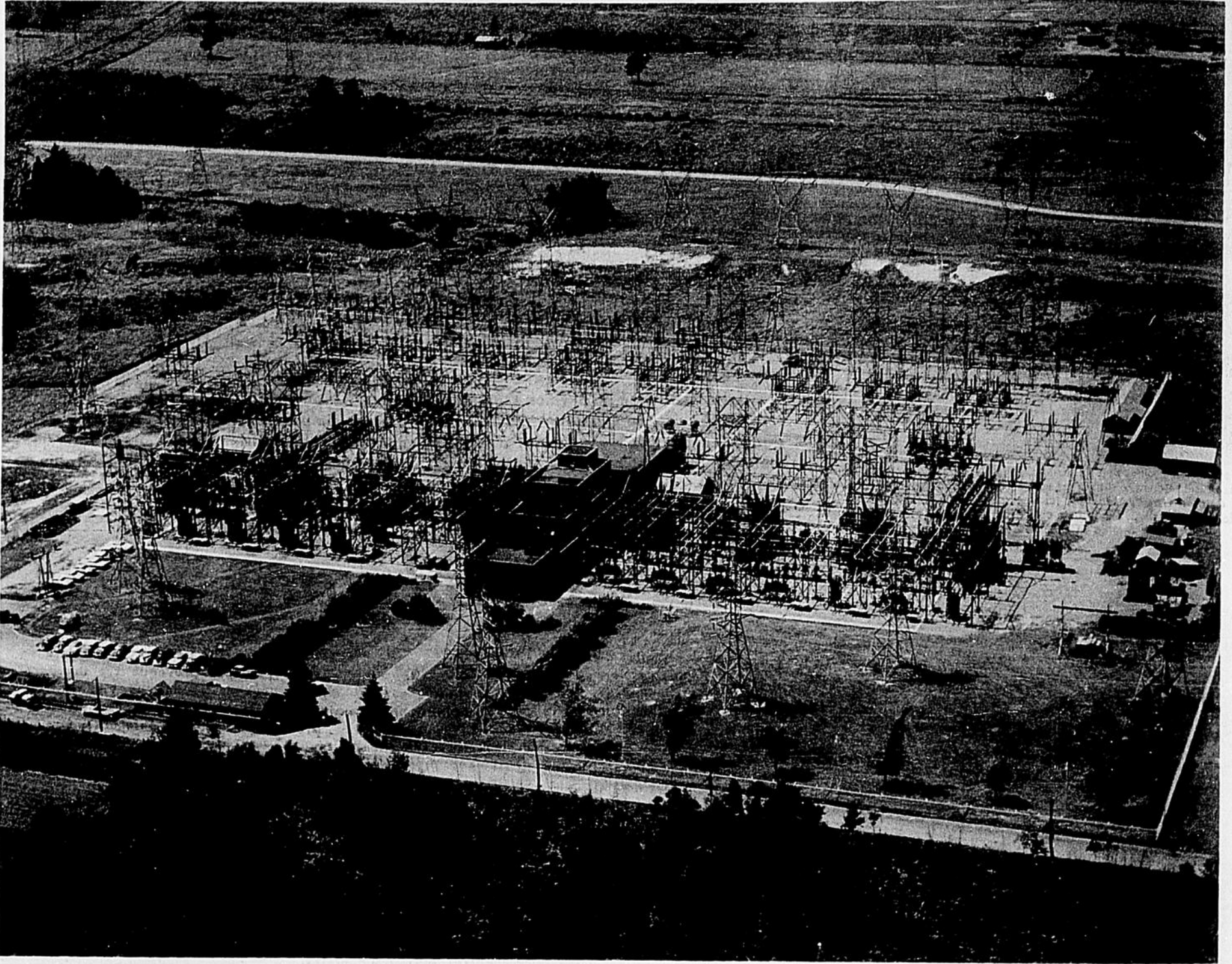
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

Roland Paillé, gérant

Division des Trois-Rivières

1185, rue Hart Trois-Rivières Tél. 375-3115

L'HYDRO-QUÉBEC



Le poste terminus du Rochon, où l'Hydro-Québec va dépenser \$750,000 cette année et l'an prochain en divers travaux d'expansion et d'aménagement...

Dans notre dernier numéro, nous avons résumé à grands traits la visite de quelques dirigeants de l'Hydro-Québec aux hommes d'affaires trifluviens. Cette visite du 22 mars 1966 a été marquée de plusieurs discours importants, dont celui de M. Jean-Paul Gignac, Commissaire, qui a admirablement décrit le rôle de l'Hydro-Québec dans l'économie québécoise. En rappel de cet événement, nous reproduisons ci-dessous, la communication de M. Robert A. Boyd, sur l'Hydro et la Mauricie.

LA REGION de la Mauricie fait partie de nos nouvelles structures admi-

nistratives, elle fait partie intégrante de la grande réalité que nous représentons au Québec.

Je pense que l'Hydro-Québec vous doit des explications. Depuis quelques semaines déjà, nous avons fait des changements sans vous en dire toute la portée. Vous êtes au courant des grandes lignes de ces changements.

Depuis le 1er janvier 1966, le siège régional de l'Hydro-Québec à Trois-Rivières est dirigé par un trifluvien, M. Pierre Godin.

Vous savez aussi que Shawinigan est devenue le chef-lieu d'une des quatre zones de production et de transport, la Zone Centre, et que M. Alain Gaudette y exerce maintenant les fonctions de directeur.

← M. Jacques Hébert dont M. Pierre Godin, directeur régional de l'Hydro-Québec, a annoncé la nomination au poste d'adjoint au directeur régional chargé des relations publiques.

Je pense qu'il convient ici de vous présenter, même si vous le connaissez déjà, le directeur de l'Hydro-Québec, région Mauricie, M. Godin.

Comme vous le savez, M. Godin est natif de Trois-Rivières. Il a fait ses études au Séminaire St-Joseph, puis à l'Université Laval de Québec, où il obtenait en 1952 son baccalauréat en sciences appliquées et en génie électrique.

Entré à l'Hydro-Québec à la fin de 1952, il devenait quatre ans plus tard ingénieur de l'exploitation des réseaux de la division régionale. En 1962, il était nommé contrôleur de la section industrielle à Montréal, au service des Ventes.

Quand la nationalisation est survenue en 1963, il était désigné comme administrateur délégué à la compagnie Southern Canada Power. Il est maintenant parmi nous à titre de directeur de la région Mauricie.

Le directeur de la Zone Centre, chose que nous re-

grettons tous pour lui, n'est pas né en Mauricie. M. Alain Gaudette est originaire de St-Jean. Il a fait ses études au collège de St-Jean et quelques années plus tard, obtenait son titre d'ingénieur de l'école Polytechnique de Montréal. Il est entré à l'Hydro-Québec en 1953. Il a débuté à la Protection des réseaux. En 1954, il devenait ingénieur des Projets de commandes et, sept ans plus tard, ingénieur adjoint de l'Appareillage. En 1962, il passait au service de l'Exploitation régionale pour devenir surintendant adjoint de la centrale de Beauharnois.

Mes chers amis, Trois-Rivières est le centre administratif d'une région qui s'étend le long de la rive gauche du St-Laurent, depuis le Bout-de-l'Île jusqu'à Batiscan, une distance d'environ 100 milles. La région va vers l'intérieur jusqu'au bout de chaque ligne de distribution, jusqu'à Saint-Michel-des-Saints et et jusqu'au-delà de La Tuque. Le réseau de la mu-

nicipalité de Parent, à 140 milles à l'ouest de La Tuque, a même été rattaché récemment au district de La Tuque.

Dans la région Mauricie, l'Hydro-Québec compte un total de 98,000 abonnés, et 400 employés relèvent de M. Godin.

Aujourd'hui, les directeurs des régions et des zones de l'Hydro-Québec possèdent un degré d'autorité qui n'existait pas, au palier régional, ni au sein de la Shawinigan, ni au sein de l'ancienne Hydro-Québec. Les décisions administratives ne seront plus dorénavant aussi fortement centralisées qu'elles étaient. Au contraire, la décentralisation est le but que nous visons partout où elle se trouve économiquement justifiée.

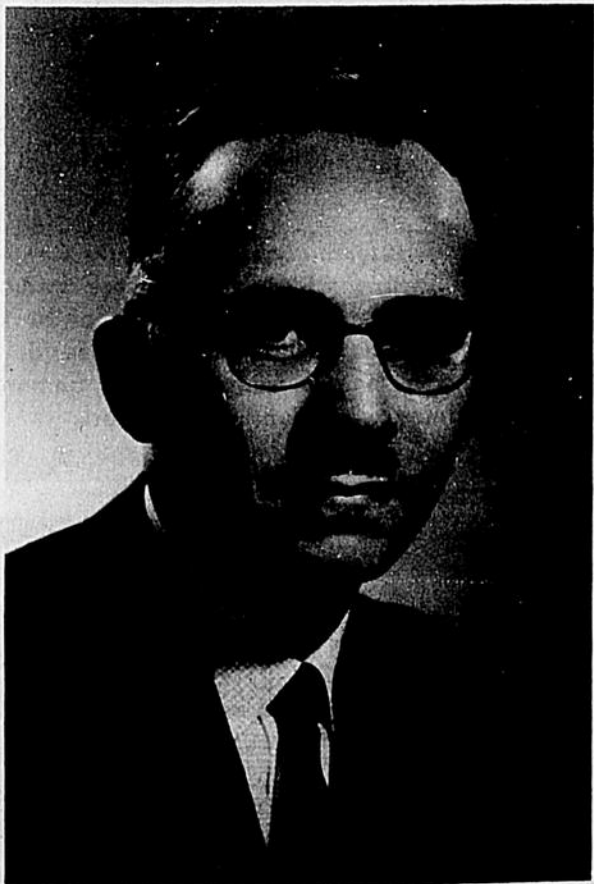
S'ils m'est permis de parler d'avenir, j'aimerais bien pouvoir vous certifier, sans me payer de mots, que la région de la Mauricie est appelée à un essor économique extrêmement encoura-





Le commissaire Jean-Paul Gignac devant les nouvelles structures administratives de l'Hydro-Québec devant les membres de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Le directeur général de l'Hydro-Québec, M. Robert A. Boyd, a annoncé un investissement de \$2,115,000 dans Trois-Rivières, en 1966 et 1967.



Né à Trois-Rivières le 26 mai 1927, M. Pierre Godin étudia au Séminaire St-Joseph de cette ville où il obtint son baccalauréat ès arts en 1947. Il poursuivit ses études à l'Université Laval de Québec et décrocha son baccalauréat en sciences appliquées et en Génie électrique (option électro-technique) en 1952.

Attaché à la sous-section des lignes aériennes de 1954 à 1956, M. Godin fut nommé conseiller technique en 1956 pour devenir ingénieur de l'exploration des réseaux de la Division Régionale de l'Exploitation en 1960. Au mois de mai 1962, Pierre Godin devenait contrôleur de la section industrielle métropolitaine, au Service des ventes. Lors de la nationalisation des compagnies privées d'électricité, il fut nommé, le 1er mai 1963, administrateur délégué à la Compagnie Southern Canada Power. Lors de la création des régions administratives, en janvier 1965, il devint directeur de la région Mauricie.

M. Godin est membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de Québec, de l'American Institute of Electrical Engineers et de la Canadian Electrical Association.



M. PIERRE GODIN, ING.
Directeur de l'Hydro-Québec dans la région de la Mauricie

Né à St-Jean le 4 mars 1927, M. Alain Gaudette fit ses études au Collège de St-Jean où il obtint son baccalauréat ès arts. Il poursuivit ses études à l'École Polytechnique de Montréal et obtint son diplôme de bachelier en sciences appliquées en 1952.

Il fit alors un stage à la Compagnie General Electric de Peterborough. En 1953, il entra à l'Hydro-Québec au Service des projets techniques, Division de la protection des réseaux. En 1954, il était promu ingénieur des projets de commandes et en 1961, ingénieur adjoint de l'appareillage. En 1962, il passait au Service de l'exploitation régionale et devenait surintendant adjoint de la centrale de Beauharnois. En janvier 1965, il fut promu au poste de directeur - Zone centre - au sein de la direction générale, Production et Transport.

M. Gaudette est membre de la Corporation des ingénieurs du Québec et de l'American Institute of Electrical and Electronic Engineers.



M. ALAIN GAUDETTE
Directeur - Zone centre - Production et Transport à l'Hydro-Québec

JEAN-PAUL GIGNAC, ING.

membre de la Commission hydro-électrique de Québec

Né en 1922, monsieur Gignac, membre de la Commission hydro-électrique de Québec, a fait ses études au Collège Jean-de-Brébeuf d'où il est sorti bachelier ès arts en 1942. Il s'inscrivit ensuite à l'École Polytechnique de Montréal où il obtint son B.Sc.A. en 1947.

Après avoir servi comme ingénieur en charge de travaux divers pour la compagnie Dufresne Engineering, il est devenu, en 1951, directeur général de la compagnie Albert Giguère Ltée de Shawinigan, manufacturier de bois de placage.

Ancien président du Canadian Hardwood Veneer & Plywood Bureau et de la

Régionale Mauricienne de l'Association Professionnelle des Industriels, M. Gignac est membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de Québec et de l'Engineering Institute of Canada et directeur de l'Association canadienne des normes (Canadian Standards Association).

Détenteur du Mérite d'Or de l'Université de Montréal, il s'est mis en vedette au hockey et à la crosse lorsqu'il fréquentait l'université. Citoyen de Shawinigan, il a été le fondateur du Comité des loisirs de sa ville.

Il a épousé une concitoyenne, Joan Hébert. Le couple a huit enfants.

EN MAURICIE

SAGESSE

Il y a deux cents ans, la tuberculose était une cause si fréquente de mortalité parmi les jeunes femmes que la littérature en était tissée et se consumer en langueur était considéré comme du plus pur romantisme. La poudre blanche de riz fut introduite sur le marché pour donner aux jeunes filles rondelettes et d'allure florissante un air éthéré à la mode.

INFORMATIONS LAROUSSE

Poisson d'avril !

Pourquoi ce nom donné aux mystifications joyeuses qui sont en usage le premier jour d'avril?

Une ordonnance de Charles IX ayant reporté au premier janvier le début de l'année, qui, jusque-là, avait commencé le premier avril, les étrennes ne se donnaient plus qu'au jour initial de janvier, et, le premier avril, on n'aurait plus fait que des cadeaux simulés ou des envois de faux messages. Finalement, comme au mois d'avril le soleil quitte le signe zodiacal des Poissons, nos aïeux donnèrent à ces simulacres le nom de poissons d'avril. (D'après le "Grand Larousse Encyclopédique", en dix volumes.)



Le Service de la sécurité routière du ministère des Transports et Communications du Québec exhibera dans un avenir rapproché ces deux véhicules dans l'Ouest et dans l'Est du Québec, afin d'aider à promouvoir la sécurité sur les chemins publics. Les véhicules, une Pontiac Strato-Chief et une Chevrolet Biscayne, sont déjà munis de nombreux accessoires techniques de sécurité et on leur en ajoutera d'autres. L'honorable Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications du Québec, prenait officiellement livraison des voitures achetées par son ministère, le 28 mars dernier, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'usine même de Sainte-Thérèse-

Ouest. On la voit ici au moment où elle prononçait l'allocation d'usage, aux côtés de M. E. N. Weldon, directeur de l'usine de Sainte-Thérèse-Ouest.

Au nombre des accessoires de sécurité déjà installés sur les véhicules ou qui le seront très bientôt, mentionnons les ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière, un rétroviseur prismatique avec ajustement contre l'éblouissement, des appuis-têtes, un extincteur chimique, des phares de recul, un système de signalisation d'urgence, permettant aux quatre clignoteuses de direction de fonctionner en même temps et, pour la conduite nocturne, un contrôle automatique de la puissance des phares.

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières. No 30858

COUR SUPERIEURE

JACQUES LECOMPTE, psychologue, domicilié et résidant à 378 Julien, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières,

Demandeur,

Vs

DAME GLORIA MAE SAWYER, ménagère, épouse légalement séparée de biens en vertu des Lois de la Province d'Ontario Canada, dudit Jacques Lecompte, domiciliée et résidant autrefois avec son mari, maintenant dans les cité et district de Montréal,

Défenderesse.

IL EST ORDONNE à la défenderesse de comparaître sous un mois.

Trois-Rivières, ce 21 mars 1966.

Paul-Emile Marchand,

Protonotaire, C. S.,

District des Trois-Rivières.

(25 mars-1er avril)

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District de Trois-Rivières. No 30,379

Pruneau Inc.,
demanderesse

vs

André Parent
défendeur

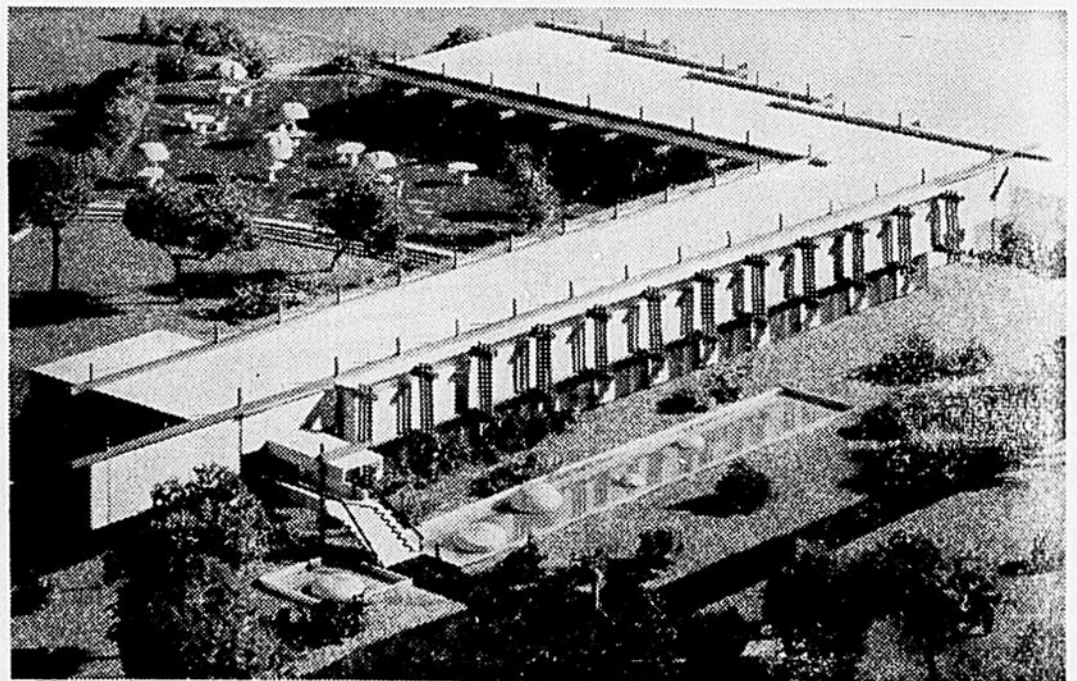
AVIS PUBLIC

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 12ième jour d'avril 1966 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 2908 De Francheville, en cette cause en la cité des Trois-Rivières, à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en: 1 Desoto 1956 série 99507164, 1 télévision Silvertone, 1 mobilier de salon (4 morceaux), 2 tables de salon, 2 lampes, le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Fernand H. Morissette,
H. C. S.

District de Trois-Rivières.

L'EDIFICE DES BANQUES A CHARTE A L'EXPO



Voici l'élégant Centre du commerce international qui abritera le Bureau d'expansion économique, l'organisme de l'Expo qui s'occupera plus particulièrement des hommes d'affaires du monde entier désireux de faire connaissance de leurs homologues canadiens. Le pavillon, commandité

par les banques à charte du Canada dont chacune y aura son propre bureau, sera doté d'un grand bar-salon où se dérouleront les principales activités de l'Expo-club, lieu de rencontre des hommes d'affaires canadiens et étrangers.

RENÉ DE COTRET, ST-ARNAUD & CIE

Comptables agréés

André Saint-Arnaud, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.

857, rue St-Pierre
Tél. 378-4831
Case postale 1464

LA
CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



VOUS AIMEREZ LE SHAMPOING ...

Lustre-Creme

IL VIVIFIE. IL EMBELLIT.

LOTION 48s à \$1.28 CRÈME 22s à \$1.19

LE BON DOCTEUR PANNETON

Les anciens du Séminaire de la période 1900-1920 gardent le souvenir du *Bon Docteur Panneton*, qui venait fidèlement faire la visite de l'infirmerie chaque jour et qui recevait les élèves si paternellement. Le directeur du RALLIEMENT, le cher abbé Bilodeau, me demande de présenter ce personnage sympathique, qui a joué un rôle assez important au pays trifluvien, comme médecin, citoyen dévoué, chrétien fervent, père de famille exemplaire. Comment refuser ? N'est-ce pas pour moi un devoir de piété filiale ?

Né et baptisé le 10 octobre 1856 sous le nom de François (plus tard il signera Ephrem-François), mon père était fils de cultivateur, au rang Ste-Marguerite, dans la banlieue de Trois-Rivières. François Panneton entra au Collège, en septembre 1868, matricule 358. Le futur Séminaire était alors logé (1860-74) dans l'ancienne résidence des Gouverneurs français (disparue dans la conflagration de 1908), sur le Platon, au site de l'actuel Bureau de Poste. Il étudia pendant six ans dans le vieux Collège, puis deux ans dans le nouveau Séminaire de 1874, rue Laviolette.

Dans la cour immense que nous connaissons bien, E.F. Panneton, avec ses confrères philosophes, planta les rangées de beaux érables qui ont ombragé, par la suite dix générations d'écoliers. Il termina son cours classique en 1876.

Sur les instances de son père, qui désirait tant avoir un prêtre dans sa famille, il opta pour l'état ecclésiastique; mais après deux ans de grand séminaire, sur le conseil de son directeur, il décida de retourner dans le monde pour devenir médecin. Afin de payer ses études universitaires, il dut aller travailler dans les usines de Waterbury, aux Etats-Unis, où son frère aîné était déjà établi. Exil fort pénible en milieu ouvrier anglais...

Enfin, E. F. Panneton obtint son diplôme de médecin et il commença sa carrière bien pauvrement à Mont-Carmel. Bientôt il vint s'établir en notre ville, au coin des rues Royale et Bonaventure (site de la Caisse Populaire). Vers 1895, il se construisit, face au Parc Champlain, une jolie résidence (maintenant défigurée), qui porte désormais le No 1260. C'est là qu'il a élevé sa famille et qu'il a reçu des milliers de patients trifluviens, jusqu'à sa mort à 66 ans, le 29 novembre 1922.

Dans cette maison du Dr E. F. Panneton (récemment Maison Poliquin) on vient d'établir le Musée de Préhistoire du Centre des Etudes universitaires. Mes souvenirs d'enfance voisineront donc avec les silex des primitifs et le squelette de quelque dinosaure:

Quantum mutatus ab illo! (Virgile). Dans cette ancienne demeure on pourra afficher: Cette maison a été bâtie en 1895 par le Dr E.F. Panneton - 1856-1922.

Le bon docteur Panneton, médecin de confiance au Séminaire, il y a plus d'un demi siècle.



Le Bon Docteur avait épousé Eva Ringuet de Louiseville, qui lui donna cinq enfants: Auguste et Philippe, médecins comme leur père, Georges, prêtre, Cécile (Mme Bournival), Claire (Mme Neveu), Philippe et Cécile sont décédés.

Le Dr E.F. Panneton s'est dévoué pendant 40 ans comme médecin de famille dans notre ville et dans les campagnes environnantes, surtout dans les familles pauvres dont il était le généreux bienfaiteur. Esprit progressif, il fut le premier médecin de chez nous à posséder une automobile, pour visiter ses malades: dès 1908, il acquit la première Ford qui parut à Trois-Rivières.

Il était un apôtre fervent de l'Hygiène et de la médecine préventive. Il en montrait l'importance dans les communautés où il était le médecin de confiance: au Séminaire, chez les RR. Ursulines, les RR. du Précieux-Sang, les Filles de Jésus, chez les Pères Franciscains, les Pères Oblats du Cap, les Frères des Ecoles chrétiennes, et surtout à l'Hôpital et à l'Hospice des Secours de la Providence. Lors de la construction de l'Hôpital St-Joseph (1886-89), il était vice-président du Comité Médical; il se dévoua à cette oeuvre pendant 35 ans. . . En 1907, il fut l'initiateur de l'Ecole des Infirmières, où il donna le premier cours sur l'hygiène.

En 1892, le Dr E. F. Panneton avait publié un *Cours élémentaire d'Hygiène* destiné aux maisons d'éducation et aux Ecoles d'Infirmières. L'an dernier, j'en ai retrouvé un exemplaire autographié dans la grande bibliothèque du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Dans les Archives de notre Hôpital St-Joseph, on trouve un rapport du Dr E. F. Panneton sur

l'épidémie endémique de fièvre typhoïde qui causa beaucoup de mortalités en notre ville, de 1890 à 1910. Le Docteur prétendait que l'épidémie était causée par l'eau de l'aqueduc municipal, puisée dans la rivière St-Maurice, qui était contaminée par les égouts et les pulperies des villes riveraines. Sur son conseil, M. l'abbé J. A. Moreau installa un puits artésien qui alimentait les robinets du Séminaire d'une eau très pure. Le Dr E. F. Panneton, alors échevin, plaida si bien sa cause, que le Conseil Municipal chargea l'abbé Moreau, expert en physique, d'aller à Albany, N.-Y., visiter une installation de puits artésiens qui procuraient à cette ville une eau de qualité. Résultat: depuis 1910, notre ville de Trois-Rivières fut alimentée par une série de puits artésiens forés près du pont du St-Maurice, qui puisaient l'eau dans un lac souterrain, à quelques cents pieds de profondeur. Aussitôt l'épidémie de fièvre typhoïde cessa totalement. Le Dr E. F. Panneton avait rendu un grand service à la population trifluvienne.

Comme médecin de famille, le Bon Docteur faisait de sa profession un véritable apostolat. Il savait consoler, conseiller, tout en guérissant les malades. Au Séminaire, il encourageait les jeunes élèves pris de nostalgie. Bon psychologue et coeur sensible, il lui arriva même de recommander au Directeur d'envoyer en congé dans sa famille un élève trop mélancolique, afin de lui éviter une dépression fatale à ses études. Par contre, le Bon Docteur savait déjouer les ruses de certains caneres. Il ordonnait alors: "Montre ta lan-

gue. . . Tu n'es pas malade: prends ton lit, puis marche!". . . Rappel évangélique que les élèves se redisaient en souriant, persuadés que le Bon Docteur n'était pas dupe, aux jours d'examen. . . Parfois le Docteur ajoutait avec un peu de malice: "Monsieur l'Infirmier, donnez-lui une pilule évacuante pour la paresse intestinale." C'était assez pour faire évacuer l'infirmerie.

Chrétien fervent. . . Depuis le Séminaire, mon père était resté fidèle congréganiste. Tous les dimanches, il récitait l'Office de la Sainte Vierge à la cathédrale, il communiait à la messe basse et il revenait à la grand-messe, à moins d'être appelé aux malades. Pendant les derniers mois de sa vie, ayant cessé de pratiquer la médecine, il récitait l'Office de la Ste Vierge tous les jours. Il aimait aussi, depuis longtemps, à lire *L'Année Liturgique*. Le soir, il nous faisait faire la prière en famille devant l'image de la Sainte Famille. . . Il recevait à son bureau de médecin beaucoup de membres du clergé; c'est lui qui assista Mgr Laflèche dans sa dernière maladie.

Le Dr E. F. Panneton aurait aimé être journaliste. En 1912-13, il fonda et dirigea un journal conservateur en politique, *Le Courrier*, qui eut une vie éphémère. Le Bon Docteur écrivait assez péniblement. . . Mais il a laissé à ses enfants une double hérédité: celle de médecin et celle d'écrivain. Deux fils médecins, deux petits-fils médecins. Trois fils auteurs de plusieurs ouvrages littéraires: Sylvain, Ringuet et le soussigné.

Le Bon Docteur fut un Bon Serviteur de Dieu et de la Patrie, grâce à la belle formation qu'il avait reçue au Séminaire de Trois-Rivières.

GEORGES PANNETON, prêtre
(Le Ralliement)

HALTE

J'ai perdu la trame de ma vie.
Je me suis enseveli dans la nostalgie
De jours sans grandeur.
J'ai frissonné de toutes les peurs.
Tous les doutes m'ont assailli.
De noirs soupçons m'ont meurtri.
Mon âme s'est liquéfiée
Comme une poupée de cire qu'on jette dans un brasier.
Je ne suis plus cet homme altier
Qui croyait conquérir le monde
D'un seul regard jeté sur une mappemonde.
J'ai donné ma mesure
Qu'on a pillée avec usure.
Je ne saurais plus que vivre
Et virevolter
Au gré des jours;
Suivre méandres et contours
De ce siècle qui se bat
De tout ce branle-bas,
Je n'ai gardé intacte que ma Foi.
C'est elle qui fait ma loi.
D'elle, je tire l'espérance
Aux chatoyantes nuances.
Elle, me fournit les trésors
De patience et d'amour
En attendant la mort!

VERGOR

En quelques mots

par Maurice Huot

S'INSTRUIRE, C'EST S'ELEVER

Quand on parle de la nécessité de s'instruire, et on en parle de plus en plus dans notre société, l'on songe beaucoup plus aux emplois bien rémunérés qui peuvent s'offrir au bout du diplôme qu'aux services à rendre à son entourage.

Mais une bonne éducation ne conduit pas qu'aux "bons" emplois. Elle peut conduire à une meilleure conception de la vie et je crois que cela est plus important ou tout au moins aussi important que l'obtention d'un "bon" emploi. Donner aux jeunes le goût de se cultiver davantage c'est leur ouvrir des perspectives enrichissantes. C'est les préserver de la turpitude engendrée souvent par l'ignorance.

J'écoutais l'autre jour, la conversation pitoyable de deux jeunes filles dans un autobus. Ces jeunes filles étaient visiblement d'un milieu non instruit. Elles étaient fardées comme il ne devrait pas être possible ailleurs qu'au théâtre. Elles ne parlaient que de danse et de rencontres avec des amis du plaisir comme elles. Et quel langage décousu et vulgaire elles tenaient! Je me disais que si ces jeunes filles étaient instruites, elles circuleraient dans de meilleurs milieux, seraient plus indépendantes quant à l'emploi, et de toute façon, auraient meilleure vie sur tous les plans. S'instruire c'est s'élever!

LA GUITARE

La guitare est à la mode. Combien de jeunes l'on rencontre au hasard des rues cet instrument de musique à la main! Dans les librairies, on vous demande des méthodes pour jouer la guitare. La guitare, comme le dit Coeuroy dans son Dictionnaire critique de la musique ancienne et moderne publié chez Payot, s'appela d'abord guiterne en France. En Italie, on l'appela Chitarra. La guitare servit d'abord d'accompagnement à

la mandoline. Elle vint d'Espagne importée par les Maures. Quand on parle de guitare, l'on songe à la guitare classique, celle de Segovia par exemple, et non à l'emploi vulgaire qu'en font nos histrions modernes qui beuglent le yé-yé en la grattant. La guitare a perdu de ce fait ses lettres de noblesse. C'est un instrument qui pourtant peut nous procurer des joies ineffables mais on l'a vicié en en abusant.

UN INSTRUMENT DE TRAVAIL

Un livre vient de paraître aux Presses de l'Université Laval qui s'intitule: "Les journaux du Québec de 1764 à 1964". C'est un précieux instrument de travail pour ceux qui voudraient produire d'autres ouvrages comme par exemple; une anthologie en plusieurs volumes des principaux écrits de journalistes canadiens ou encore traiter de questions qui ont l'opinion publique à l'aide d'opinions glanées tant à travers la presse quotidienne qu'hebdomadaire.

JOSEPH DE MAISTRE

Joseph de Maistre peut paraître aujourd'hui bien démodé n'empêche que plusieurs de ses idées sont encore valables. Ainsi, c'est lui qui, parlant dans son temps des progressistes et réactionnaires, disait que les uns ont bien besoin des autres puisqu'en freinant, les réactionnaires empêchent les progressistes de prendre le mors aux dents et de se lancer à corps perdu dans des aventures aux lendemains parfois douloureux.

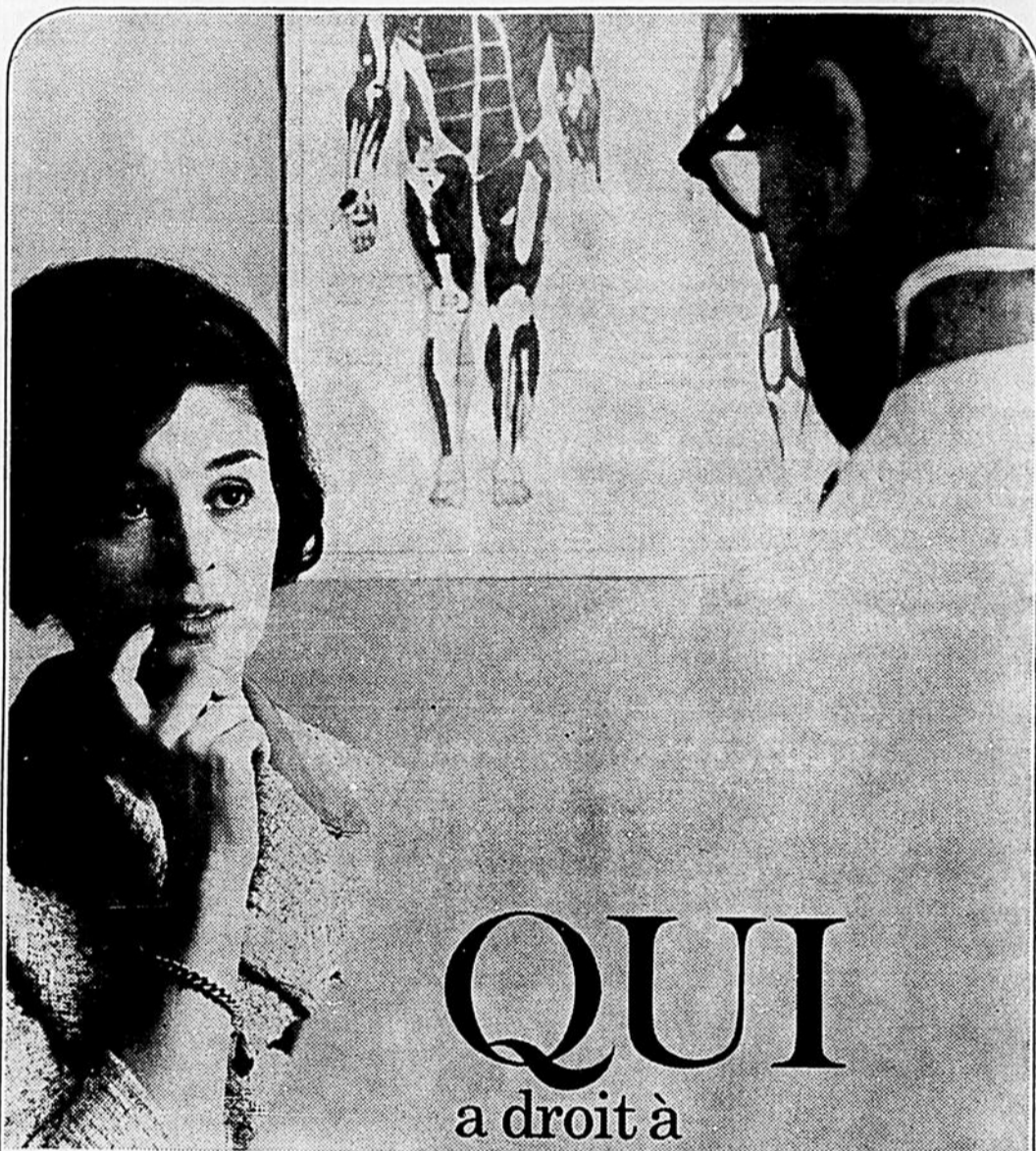
L'équilibre social donc s'obtiendra encore aujourd'hui par l'équilibre des forces progressistes et réactionnaires. En réalité, un homme équilibré est à la fois progressiste et réactionnaire. Il tempère en tenant compte des leçons valables du passé les dangers des entreprises encore non éprouvées et qui peuvent conduire non au progrès, mais

trop les jeunes, des politiciens, des économistes, des technocrates et même quelques hommes de robe.

TELEVISION ET RADIO

Les meilleures choses, quand on en abuse, deviennent parfois les pires. Ainsi en va-t-il de la radio et de la télévision qui, pour satisfaire aux impératifs d'une publicité saturante, allongent leurs heures d'émissions au delà du néces-

saire. Avec le résultat que les programmes (plusieurs) sombrent dans la plus grande médiocrité voire dans la niaiserie. Pour éviter la dégradation des programmes, le remplissage des heures avec des films de troisième ordre, des spectacles indignes, il n'y a qu'un moyen, réduire les heures d'émission tant aux postes d'Etat qu'aux postes privés. Si cela était, il s'en suivrait moins de perte de temps pour les radiophiles et télé-spectateurs et de meilleures émissions aux heures normales d'écoute et de vision.



QUI

a droit à

L'assistance médicale?

Tous les bénéficiaires des lois d'assistance sociale suivantes (ainsi que leur conjoint et leurs enfants à charge):

- Loi de l'aide aux invalides
- Loi des allocations aux aveugles
- Loi de l'assistance aux personnes âgées
- Loi de l'assistance aux mères nécessiteuses
- Loi de l'assistance publique

SOINS GRATUITS

À COMPTER DU 1er AVRIL

Le gouvernement du Québec défraie le coût — de tous les soins médicaux et chirurgicaux dispensés, à compter du 1er avril 1966, à domicile, au cabinet du médecin ou à l'hôpital par les omnipraticiens et les médecins spé-

cialistes qui acceptent de participer au régime d'assistance médicale;

— des examens diagnostiques (radiologie, laboratoire, etc.) faits sur ordonnance médicale, à compter du 1er avril 1966, dans les services externes de la plupart des hôpitaux du Québec.

Si vous avez droit à l'assistance médicale...

... vous recevrez automatiquement une carte d'assistance médicale que vous devrez présenter au médecin ou à l'hôpital. Vous recevrez également un dépliant explicatif que vous devrez consulter.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

